

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 24 avril 2014 à 20 h 30**  
**en Mairie de Dommartin-les-Remiremont**  
**Salle du Conseil**  
**Procès-verbal**

**En préliminaire à la réunion du Conseil Municipal :**

Présentation de la réunion du Conseil Municipal des enfants (CME) par Monsieur le Conseiller en charge du CME (Monsieur Régis MOREAU)

nom	prénom
LABRUDE, Présidente	Eline
VERDUN, Vice-Présidente	Léa
LOUIS	Victor
PHILIPPE	Dorian
ROCQUET	Anaëlle
RYCKELYNCK	Morgane
COTINAUT	Inès
VILLEMIN	Ilana
MELINE	Quentin

**Réunion du Conseil Municipal**

L'an 2014, le 24 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POIRSON René, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/04/2014. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/04/2014.

**Présents** : M. POIRSON René, Maire, M. DIDIER Jean-Pierre, M. MANSOURI Jean, Mme LOUIS Catherine, Mme MAISON Annette, Mme GEORGES-PY Isabelle, M. MOREAU Régis, M. DERVAUX Bruno, M. FRANCOIS Laurent, M. COMBES Guillaume, Mme GRANDEMANGE Vanessa, Mme CAUSIN Anne-Claire, Mme DE SANTA Tiffany, Mme DAVAL Monique, Mme MOUREY Anne-Marie, M. DEMANGEL Jean-Pierre, M. ROSAYE Jean-Jacques,

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. GRAVIER Christophe à Mme LOUIS Catherine, Mme HERROUIN Laëtitia à Mme CAUSIN Anne-Claire,

**A été nommé secrétaire** : Mme MAISON Annette

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le compte rendu de la séance du 3 Avril 2014 qui lui a été adressé en son temps.

Observations sur les points suivants :

- Observations relatives au plan de table du Conseil  
Lors de la réunion du Conseil Municipal du 28 mars, Mr le Maire a fixé un plan de table qui, faute de convenir aux élus issus de la liste l'opposition, n'a pas été occupé par ceux-ci.  
Lors de la réunion du 3 avril la tête de la liste concernée a tenu à en expliquer la raison. Il s'agirait, selon ses dires, d'un défaut de « communication préalable » et non, comme il le fut rapporté d'un « malentendu entre Mr le Maire et les élus concernés »  
Le procès-verbal sera modifié en conséquence.  
Ceci étant, le plan de table approuvé par le Conseil sera dès lors appliqué pour la durée du mandat.
- Un conseiller municipal juge imprécise la définition des indemnités de fonction des élus.  
Précisions complémentaires sont les suivantes :  
Indemnité du Maire : taux accordé en % de l'indice 1015 : 43%  
Indemnité de chaque adjoint : taux accordé en % de l'indice 1015 : 16,5%

Monsieur le Maire poursuit en demandant aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur l'ordre du jour qui leur a été transmis le 17 avril 2014.

Il précise qu'une question a été annexée à cet ordre du jour, à savoir :  
*Projet d'échange de 65 m2 de terrain avec M. et Mme David GERARD au lieudit – Le Village –*

## **DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal prend note des décisions prises par Mr le Maire en vertu des délégations accordées par le Conseil

**Droit de préemption urbain : la commune n'exerce pas son droit de préemption sur la vente d'un immeuble sis 211 rue du Cèdre appartenant à Mr et Mme BOQUEL**

**Réalisation du Schéma de Distribution de l'eau potable**  
Signature d'un marché avec G2C de Laxou pour un montant de 13 832 € H.T.

## **AFFAIRES COMMUNALES**

### **1. Ressources Humaines**

Compte rendu de la réunion de la commission du personnel communal du 16 avril 2014 concernant les emplois d'été en remplacement des agents communaux en vacances.

La Commission propose :

3 personnes au service administratif ( pour 2 postes à pourvoir)

- Mlle Morgane COLLE
- Mlle Pauline MATHIEU
- Mlle Lucie COLLÉ

2 personnes aux services techniques ( pour un poste à pourvoir)

- Mr Mickaël KLIPFEL
- Mr Etienne PAQUOTTE

Mr le Maire exercera son choix une fois les tests d'usage effectués

### **2. Finances et Affaires Economiques**

#### **Finances et affaires économiques**

Compte rendu de la réunion de la commission des finances et des affaires économiques du 22 avril. Cette prise de contact avait pour but d'informer, sur les abréviations ou autres sigles rencontrés, tant dans les administrations que dans la comptabilité publique et se familiariser à ces termes.

Les dossiers ( compte administratif 2013 , budget primitif 2014 et 1 fascicule ) ont été remis à chacun.

#### **Remboursement de frais de déplacement**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de rembourser les frais d'essence ( 1 plein de carburant par mois) au Conseiller Municipal chargé de la visite périodique des chalets forestiers .  
Vote à l'unanimité. 19 voix POUR

#### **Indemnités de Conseils et de Budget**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de verser au Receveur Municipal l'indemnité de conseils et de budget ;  
indemnité pour l'année 2013 la somme de 627 euros.  
Vote à l'unanimité. 19 Voix POUR

#### **Vente de bois**

Le Conseil Municipal autorise le recouvrement des ventes de bois par tirage au sort, conformément

à l'article 7022 du budget de l'exploitation forestière.

Chaque lot est estimé à environ 10 stères pour un coût de 50 € par lot.

27 lots sont attribués. Chaque candidat doit être assuré pour les risques encourus et les dégâts qu'il peut causer.

Mr le Maire insiste sur l'impérieuse nécessité de faire prévaloir la sécurité

Vote à l'unanimité. 19 Voix POUR.

### **Tarifs**

Droit de place – Modification -

A la demande du Président du Club de Football de Dommartin, le tarif fixé le 25 avril 2013 à 3,00 € le ml est ramené à 2.00€ le ml.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité : 19 Voix POUR

## **3. Gestion et entretien du patrimoine**

### **Chalet de la Grande Goutte**

La reconstruction du chalet incendié sera réalisée prochainement.

Table et chaises en béton seront installés à l'intérieur du chalet.

La totalité des coûts engendrés seront pris en charge par l'assurance.

### **Réhabilitation des ateliers municipaux**

Les travaux de réfection ont commencé et se termineront début juin.

Ils contribuent à l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des personnels.

Les travaux comprennent 5 lots :

- le désamiantage de la toiture en bac acier isolé et la zinguerie
- des travaux de gros œuvre et de carrelage
- la menuiserie extérieure et intérieure
- le traitement des façades et mur en prolongement
- la plomberie – le sanitaire

Pour un montant prévu de 96 342 € HT ; subvention escomptée : 18 900 €

### **Location d'un local « commercial »**

Sont présentes à l'assemblée

- Mme Pouchain Gaëlle

Naturopathe, domiciliée à Gérardmer

- Mme Mengel Camille

Esthéticienne, domiciliée à Nol (Le Syndicat)

### **Exposé des faits**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'écouter la requête de Mme Pouchain Gaëlle, Naturopathe, domiciliée à Gérardmer et à Mme Mengel Camille, Esthéticienne, domiciliée à Nol (Le Syndicat) désireuses de louer ensemble, à titre précaire un local d'une superficie d'environ 31 m2 situé dans la Maison des Services sis 37 rue du Cuchot à Dommartin lès Remiremont, appartenant à la commune.

Après avoir entendu les demandes, le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire :

- à conclure un bail précaire pour une durée d'UN AN à compter du 1er août 2014
- de fixer le montant du loyer à 250 € (DEUX CENT CINQUANTE EUROS) par mois, payable mensuellement et à terme échu.
- de signer l'acte de location correspondant et toutes pièces à intervenir pour la réalisation de cette opération.

## **Les Blés d'Or**

Compte rendu de la réunion de la commission du 22 avril 2014

Différents points ont été évoqués lors de cette réunion et seront résolus pour ce qui concerne la part relevant du propriétaire par les services techniques (en particulier pour le débroussaillage du talus).

Une copie du plan du lotissement a été distribuée à chaque locataire pour établir les limites de chaque lot.

## **Commission Gestion de l'Urbanisme, de la Voirie et du Patrimoine**

Compte rendu de la réunion de la commission du 22 avril 2014

La Commission a fait le point sur l'avancement des travaux aux ateliers et des trottoirs rue de la Poirie.

L'ONF organisera pour les élus une journée martelage, en septembre prochain.

## **Convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télélevé en hauteur**

à passer entre Gaz de France et la commune concernant l'église

Il s'agit d'une convention de principe qui recense dans un premier temps, tous les bâtiments (dont la commune est propriétaire), compatibles par leur hauteur et leur emplacement géographique, pour l'installation des antennes et concentrateurs. Dans quelques mois, lorsque nous aurons une cartographie globale de tous les sites sur le territoire français, une étude nationale déterminera les bâtiments les plus intéressants pour abriter nos équipements.

GRDF engagera alors une démarche de validation des installations auprès des différents organismes qui pourront être concernés, tels que : églises, Architectes des Bâtiments de France et autres exploitants. Un bail sera ensuite signé, en complément de la convention, pour chaque site retenu dès qu'une étude technique aura été réalisée.

La question est posée de connaître si les installations concernées sont susceptibles ou non de présenter un risque pour la santé des habitants.

Le Conseil Municipal se donne un temps de réflexion d'un mois pour se renseigner sur ce point.

## **Projet d'échange de 65 m2 de terrain avec Mr et Mme David GERARD au lieudit « le Village »**

Echange sans soulte de part et d'autre entre la Commune de Dommartin les Remiremont et M et Mme David Gérard.

Les frais de notaire, de géomètre et autres sont à la charge des demandeurs ; Mr et Mme Gérard.

Notaire : Maître Dubar à Remiremont

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité 19 voix POUR. Il autorise Mr le Maire à signer l'acte correspondant.

## **4. Sport Loisirs et Culture**

### **Roll'Verte des Hautes Vosges le 1<sup>er</sup> mai 2014**

L'épreuve de rollers se déroulera le 1<sup>er</sup> Mai 2014. L'organisation de cette manifestation a fait appel à des volontaires. Tout est prêt.

### **Commission des Sports**

Compte rendu de la réunion de la commission du 22 avril 2014

Afin de réduire le coût de l'arrosage régulier du terrain de foot ; la nappe étant à fleur de terre, un puits sera creusé. Il sera sécurisé pour empêcher tout accident.

Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

## **Conservation et mise en valeur du Patrimoine**

Les travaux de mise en sécurité de l'Eglise vont commencer.  
L'aménagement de la Maison du Patrimoine suit son cours.  
L'objectif est de l'inaugurer début juillet.

## **5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires**

### **Affaires scolaires**

Compte rendu de la réunion de la commission du 18 avril 2014

### **Voyage culturel à Paris des classes CM1 et CM2 les 12 et 13 mai 2014**

45 enfants y participeront pour un voyage estimé à 7 110 euros .  
La participation de l'association Couleur Récré ,les recettes des coopératives, et la participation des parents sont insuffisantes pour couvrir la dépense.  
Le Conseil Municipal est sollicité pour octroyer un financement complémentaire.

Mr le Maire propose de voter une provision exceptionnelle de 1 900 euros MAXI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, 19 voix POUR, a décidé de voter une provision exceptionnelle de 1900 euros maximum pour le Voyage à Paris.  
Il est entendu que les organisateurs établiront un bilan détaillé des recettes et des dépenses.

### **Voyage à Verdun le 27 mai 2014**

45 enfants de Dommartin partent pour une journée pédagogique à Verdun  
Le Conseil Municipal est sollicité pour l'octroi d'une subvention.

Le Conseil Municipal, a décidé de voter une provision exceptionnelle de 1390 euros maximum pour cette sortie.

Il est entendu que les organisateurs établiront un bilan détaillé des recettes et des dépenses.

### **Commission d'accessibilité**

Compte rendu de la réunion de la commission du 22 avril 2014

La Commune travaille en lien avec le Bureau d'Etude concernant un PAVE ( Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics ). La discussion s'est organisée autour d'un article de presse « Accessibilité – contraintes des collectivités allégées »

Un programme annuel des actions à entreprendre sera soumis à l'approbation du Préfet avant fin décembre 2015. Il devra être réalisé sous peine de pénalités.

### **Projet 4L Trophy : Raid Humanitaire**

Messieurs PAQUOTTE et SEHR ont un projet commun de raid humanitaire en 4L et sollicitent une subvention. Ce projet étant purement d'ordre privé, le Conseil Municipal procède au vote :

17 Voix CONTRE  
2 Abstentions

## **6. Gestion Emploi des moyens techniques**

**Travaux en cours** : Point sur les travaux en cours

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **1. Communauté de Communes de la Portes des Hautes Vosges (CCPHV)**

Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 10 avril 2014

Compte rendu de la réunion de bureau du 15 avril concernant les finances de la CCPHV.

Prochaine réunion du Conseil Communautaire le 28 avril à 18 h à Saint Nabord (ouverte au public)

### **2. Syndicats intercommunaux**

#### **Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs (SIAHR)**

Compte rendu de la réunion du 23 avril consultable en Mairie

#### **Syndicat mixte de la Voie Verte des Hautes-Vosges**

Compte rendu de la réunion du 15 avril consultable en Mairie

Tous les comptes rendus sont consultables en Mairie

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Jeux de Paintball

Demande de mise à disposition d'une parcelle communale située sur le site de la Bruche présentée par l'Association CVA AIRSPOFT de Ramonchamp

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable.

- Compte rendu de la visite chez les pompiers de Dommartin le 11 avril 2014

- le 24 Mai à 8 h : visite du centre de tri postal face à CORA ( Mr Régis Moreau)

- le 25 avril à 14 h 30 : Les Genévriers du May, réunion du Conseil d'Administration

- le 17 mai à partir 17 h : Fête équestre organisée par l'équipe de la ferme éducative des Granges de Franould (Irène Kaag)

- le 25 mai : Elections Européennes

- le 26 mai à partir de 19 h : visite par les élus de la plate-forme des appels d'urgence 15/18/1123 et du centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) situés 2 voie Husson à Golbey.

Il est demandé par un élu :

- le bilan comptable relatif à la construction « Des Blés d'Or »
- des explications relatives à certains emprunts .

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 25 avril 2014

La Secrétaire, Annette MAISON

